



Procès-verbal du Conseil d'établissement

CE-1819-02

10 décembre 2018, 19 h

Local Le Phare

Pour représenter les parents

M^{me} Pascalie Bouchard
M. Steve Côté
M. Martin Labbé, représentant au
comité de parents

M^{me} Caroline Paquin
M^{me} Carolyne Soucy

Pour représenter les élèves

Mlle Gabrielle Leclerc
Mlle Diana Noël

Pour représenter le personnel

M^{me} Marie-Josée Frenette, personnel
professionnel
M. Julien Brouillette, personnel de
soutien
M^{me} Isabelle Lavoie, enseignante

M^{me} Marie-Josée Roy, enseignante

Pour représenter la communauté

Mme Audrey Lemay, Pilier Jeunesse
Sara Tremblay, L'Antidote

La direction

M. Francis Bélanger

Étaient absents

M. Alain-Claude Oussou, substitut au comité de parents
M. Célestin Munyengango, parent

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue	5 min
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)	
3. Période de questions du public	
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2018 (📄inclus)	10 min
5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)	
6. Correspondance	
7. Rapport du délégué au comité de parents	10 min
8. Mot des représentants de la communauté	10 min
9. Mot des représentants des élèves	10 min
10. Dossiers pour décision	
10.1. Approbation de sorties pour 2018-2019 (📄)	
10.2. Attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements et du dépôt d'un plan de déploiement (📄)	45 min
10.3. Reddition de comptes budgétaire et demande d'utilisation du surplus de 2017-2018 (📄)	
10.4. Approbation des grilles-matières 2019-2020 (📄)	
11. Dossiers pour information	
11.1. Reddition de comptes budgétaire pour l'année en cours (📄)	
11.2. État de situation des travaux du comité du projet éducatif (📄)	45 min
11.3. Programme d'éducation à la sexualité (📄)	
11.4. Concerts de Noël (11 et 12 décembre)	
Autres	
12. Implication du personnel sur le conseil d'établissement de l'école	
13. Date de la prochaine rencontre	
14. Clôture de la réunion	

Président

Francis Bélanger, directeur

1. Mot de bienvenue

Monsieur Martin Labbé souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (inclus 📄)

Le président présente l'ordre du jour. Un membre demande l'ajout du point suivant : implication du personnel enseignant sur le conseil d'établissement.

Aucun autre point n'est demandé, il est proposé par mademoiselle Gabrielle Leclerc, secondé par madame Carolynne Soucy, l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout demandé.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1819-02-01

3. Période de questions du public

Aucune présence du public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2018
(inclus 📄)

Le nom de madame Isabelle Lavoie sera ajouté comme membre qui seconde aux points 2 et 3 (résolutions 1819-01-01 et 1819-01-02).

Il est proposé par madame Pascalie Bouchard, secondé par madame Isabelle Lavoie, l'adoption du procès-verbal du 2 octobre dernier.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1819-02-02

5. Suivi au procès-verbal (inclus 📄)

10. Mot des représentants de la communauté

Madame Audrey Lemay de Pilier Jeunesse continuera de siéger sur le conseil d'établissement en 2018-2019 ainsi que madame Sara Tremblay pour la maison L'Antidote.

12.4 Approbation des sorties pour 2018-2019 (inclus 📄)

Pour répondre à un membre qui avait posé la question lors de la dernière rencontre, monsieur Bélanger informe que la facture pour les frais d'inscription des programmes particuliers est expédiée aux parents à l'automne avec les modalités de paiement.

13.2 Portes ouvertes du 13 octobre

Monsieur Bélanger fait part d'une participation d'environ trois cents familles lors de cette journée et d'une belle implication de la part des membres du personnel. L'école confirme actuellement les places pour les programmes particuliers, soit :

Anglais enrichi : 60

Arts et TIC : 40

Musique : 12

Hockey : 28 à 30.

Le programme de natation pourrait être déplacé à l'école Cardinal-Roy.

6. Correspondance

Aucune.

7. Rapport du délégué au comité de parents

Monsieur Martin Labbé fait part que le principal point de discussion a été la demande de modification de l'école Cardinal-Roy. Le dossier sera discuté lors de la prochaine réunion des commissaires.

Une formation sera offerte aux parents en avril, soit la pièce de théâtre : « je cours, je cours, je cours » qui sera également présentée lors du congrès de l'association des parents qui se tiendra à Drummondville.

8. Mot des représentants de la communauté

Madame Sara Tremblay mentionne que l'activité « rendez-vous » qui se tient les mardis et jeudis au local Le Phare fonctionne vraiment bien. La majeure partie de la clientèle provient des élèves de la 1^{re} secondaire, ce qui peut expliquer le fait que le local Le Phare est réservé uniquement aux élèves de la 1^{re} secondaire en septembre.

Mesdames Sara Tremblay et Audrey Lemay invitent les membres de l'école à publiciser l'aide aux devoirs qui est offerte les mardis à la maison L'Antidote et les mercredis à la maison L'Adoasis, de 17 h à 19 h. Les élèves ne semblent pas connaître ce service puisque le taux de fréquentation est très faible quoique des affiches aient été installées à l'école.

Madame Audrey Lemay transmettra l'affiche à madame Christiane Côté afin que l'information soit envoyée aux parents, par courriel.

Mesdames Lemay et Tremblay seront présentes lors de la prochaine rencontre de parents, le 21 février prochain.

9. Mot des représentants des élèves

Les élèves font part que les membres sont motivés par plusieurs gros projets en cours au Parlement.

Les élèves apprécient grandement l'ajout de bacs de récupération pour les canettes qui ont été placés dans l'école.

Activités et événements à l'école :

La journée « portes ouvertes » a été appréciée et les ateliers organisés par les enseignants étaient d'un grand intérêt.

Journée de l'Halloween : belle participation aux activités présentées (maison hantée, beaux déguisements).

Déjeuner des finissants : les participants ont passé de bons moments et auraient même souhaité prolonger l'activité.

Un sondage a été distribué à tous les élèves de l'école par les membres du comité du projet éducatif. Les résultats seront insérés dans la section réservée aux élèves dans le document du projet éducatif 2019-2022 de l'école.

10. Dossiers pour décision

10.1. Approbation des sorties pour 2018-2019 (📄)

Monsieur Bélanger présente un tableau des sorties qui se sont ajoutées depuis la dernière rencontre. La sortie du 2 novembre avec les groupes en Explo-Arts a été reportée au 13 novembre, donc elle sera retirée du tableau puisqu'elle est en double. La sortie du 15 février avec les élèves de Jacqueline Dufour n'est pas une sortie du service d'orientation et sera modifiée pour une sortie éducative en lien avec la discipline.

Un membre questionne sur la journée d'activités qui n'apparaît pas au tableau. Monsieur Bélanger précise que la tenue de cette journée est conditionnelle à un taux de participation de 80% des élèves donc elle n'est pas fixée automatiquement. Plusieurs activités sont offertes aux élèves lors de cette journée, certaines exigent des coûts tandis que d'autres sont gratuites, le tout dans l'optique de développer un sentiment d'appartenance à l'école.

L'approbation des sorties est approuvée par monsieur Julien Brouillette, secondé par madame Marie-Josée Frenette.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1819-02-03

10.2. Attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements et du dépôt d'un plan de déploiement.

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021.

L'Annexe 3 de ces Règles budgétaires amendées prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés et y joindre le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures.

Le conseil d'établissement de l'école secondaire La Camaradière confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire de La Capitale, tel que détaillé dans le document joint à la présente résolution, ont été reçues et utilisées conformément aux fins prévues.

Le conseil d'établissement confirme également que le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures lui a été présenté et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

IL EST PROPOSÉ par Gabrielle Leclerc, appuyée par Diana Noël, l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1819-02-04

10.3. Reddition de comptes budgétaire et demande d'utilisation du surplus de 2017-2018

Monsieur Francis Bélanger présente la reddition de comptes au 30 juin 2018 avec un surplus de 46 572 \$. De ce montant, il faut déduire le budget du conseil d'établissement ainsi que le perfectionnement local qui sont transférables en 2018-2019. L'exercice 2017-2018 termine avec un écart de 0,0119%, donc presque en l'équilibre. Entre autres, l'école a reçu plus de revenus que prévu, mais les dépenses en reprographie ont dépassé le budget estimé.

La commission scolaire n'aura plus de surplus après avoir payé les frais chargés aux parents. Le surplus de 4,6 millions sera complètement liquidé après le règlement de ce dossier, ce qui risque d'avoir des répercussions sur les services.

Monsieur Bélanger présente un projet d'utilisation du surplus de 33 856 \$ qui sera adressé à la commission scolaire, pour l'achat de grammaires, de mobilier ainsi que pour la promotion de l'école. L'ensemble du personnel a été consulté et le comité promotion de l'école a soumis des propositions.

Il est proposé l'adoption du projet d'utilisation du surplus 2017-2018 par madame Isabelle Lavoie, secondé par mademoiselle Gabrielle Leclerc.

10.4. Approbation des grilles-matières 2019-2020 (🗨️)

Monsieur Francis Bélanger dépose une proposition des grilles-matières 2019-2020 adoptée en assemblée générale le 16 novembre 2018 et présente les principales modifications par niveaux. Il est à noter que pour le secteur de l'adaptation scolaire, on maintient le statu quo.

Un élève questionne sur la possibilité de diminuer le nombre de minutes des périodes à 60 au lieu de 75. Monsieur Bélanger mentionne que cette proposition a déjà fait l'objet de discussions, mais n'a pas été retenue à La Camaradière.

L'adoption des grilles-matières 2019-2020 est proposée par madame Isabelle Lavoie, secondée par madame Caroline Paquin.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1819-02-05

11. Dossiers pour information

11.1. Reddition de comptes budgétaire pour l'année en cours (🗨️)

Monsieur Francis Bélanger présente la reddition de comptes au 1^{er} décembre 2018 (153 jours - 42%) avec un écart budgétaire de 52% par rapport à 49% l'an dernier à pareille date.

Les frais chargés aux parents apportent certaines inquiétudes quant à l'équilibre du budget. L'école a perdu douze élèves, en 1^{re} secondaire, depuis le début de l'année scolaire, ce qui a un impact majeur.

11.2. État de situation des travaux du comité du projet éducatif (📄)

Monsieur Francis Bélanger distribue un document « synthèse du Guide 4 de 5 - MEES - projet éducatif. Il explique la démarche entreprise et les prochaines étapes pour l'élaboration du document de projet éducatif 2019-2022.

Il explique les modifications apportées versus le plan de réussite.

Il invite les membres à s'approprier le document de travail afin de pouvoir en tirer des conclusions et y apporter les modifications au besoin. Les partenaires ainsi que les parents seront également consultés dans ce processus.

L'adoption finale sera sous la gouverne du conseil d'établissement.

11.3. Programme d'éducation à la sexualité (📄)

L'école est dans l'obligation d'offrir entre dix et quinze heures par niveau. Monsieur Francis Bélanger invite les membres à consulter les deux documents, soit celui des balises ainsi que le tableau synthèse des apprentissages en éducation à la sexualité au secondaire.

Ce point est donc reporté à la prochaine rencontre et une personne-ressource se joindra lors de cette discussion.

11.4. Concerts de Noël (11 et 12 décembre)

Les concerts de Noël auront lieu les 11 et 12 décembre à compter de 19 h.

Autres

12. Implication du personnel sur le conseil d'établissement de l'école

Un membre parent se questionne quant au taux de participation du personnel enseignant siégeant sur le conseil d'établissement.

13. Adoption du calendrier des rencontres

Après discussion, les dates des prochaines rencontres seront les suivantes :

18 février 2019
8 avril 2019
28 mai 2019
17 juin 2019

Il est proposé par madame Carolyne Soucy, secondé par mademoiselle Diane Noël, l'adoption du calendrier révisé des rencontres.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1819-02-06

14. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 18 février 2019, au local Le phare, à 19 h.

15. Clôture de la réunion.

La levée de l'assemblée est proposée à 21 h 40 par Marie-Josée Roy, secondée par mademoiselle Gabrielle Leclerc.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1819-02-07

Christiane Côté
Secrétaire

Martin Labbé
Président